



À CHARQUEMONT LA CÉRÉALITUDE !

La CLAC (Charquemont Lutte Anti-Campagnol) est une association d'agriculteurs qui se sont engagés dans une stratégie de lutte raisonnée contre le campagnol terrestre.

Cette action vise en premier lieu à créer un milieu défavorable pour le campagnol et ainsi éviter les pullulations, mais présente aussi d'autres avantages comme la production de céréales et de paille pouvant être autoconsommées et la rénovation de la flore des prairies.

1

2

Motivés pour aller plus loin dans le changement de leurs pratiques agricoles, ils ont décidé d'utiliser un outil supplémentaire : le retournement du sol.

3

4

Contrainte locale : les exploitants n'ont plus de matériel de culture depuis plus de 30 ans et ne sont pas habitués aux techniques de travail du sol et de semis. Heureusement ils peuvent compter sur des Entreprises de Travaux Agricoles qui sont très présentes aujourd'hui.

Quels itinéraires techniques ?

Au niveau **mécanisation**, la mise en pratique du labour nécessite pour les agriculteurs de la CLAC de recourir à une entreprise de travaux agricoles, ce qui présente certains coûts :

- ▶ labour : 140€ / ha
- ▶ herse rotative : 80€ / ha
- ▶ outils à disques si besoin : 55€ / ha
- ▶ semis combiné : 90€ / ha

Pour les **semences** on note des coûts très variables selon le type de culture testé :

- ▶ triticale : 140€ / ha
- ▶ orge ou seigle hybride : 185€ / ha en moyenne
- ▶ seigle-vesce : 260€ / ha

Aucun **traitement** phytosanitaire n'a été préconisé par volonté éthique dans le cadre de la lutte raisonnée et le besoin technique n'était pas avéré (2 années de céréales sur d'anciennes prairies en zone herbacée).

Concernant **la fertilisation**, les parcelles reçoivent en général une faible dose de fumier l'année précédant le labour. Au printemps, il est possible de faire des apports de lisier ou de fumier à hauteur de 10 à 15 m³ / ha, et quelques fois d'apporter 40 à 60 unités d'azote sous forme d'engrais de synthèse.

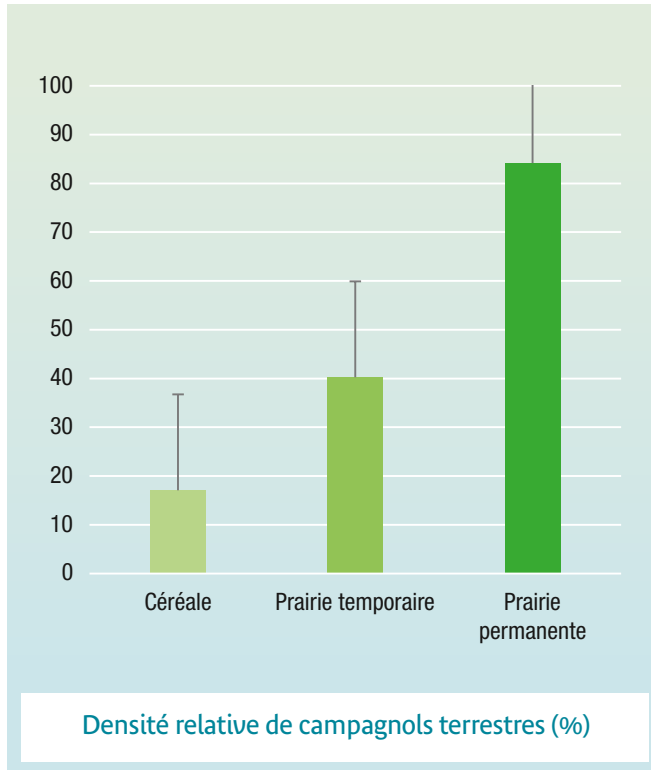
Si le sol est jugé suffisamment riche ou que les céréales pré-

sentent un bon aspect à la sortie de l'hiver, les agriculteurs n'apportent pas de fertilisants au printemps.

La destruction des anciennes prairies, riches en matière organique et en débris végétaux, apportent de nombreux éléments fertilisants, notamment par la minéralisation de l'azote.

La profondeur du labour ne peut pas dépasser les 20 cm pour les terrains en plateau calcaire. Ces 20 cm sont majoritairement suffisant pour passer en dessous du niveau d'utilisation du sol par les campagnols.

Le labour est-il efficace ?



La perturbation du sol par le labour suivi d'une implantation de céréales a un impact négatif important sur la densité des populations de campagnols terrestres d'après des études conduites en Franche-Comté (Morihlat, 2005; Morihlat et al., 2007)



◀ Densités relatives de campagnols terrestres (*Arvicola terrestris*) enregistrés dans des triplets de parcelles présentant trois intensités différentes de travail du sol : fort (cultures céréalière) ; faible (prairie temporaire) ; témoin (prairie permanente) (d'après Morihlat, 2005 ; Morihlat et al., 2007).

Et au niveau des rendements ?

L'implantation de divers types de céréales permet d'assurer une autonomie à la fois en complément alimentaire pour les vaches laitières mais aussi en paille pour les litières de ces dernières.

Le triticale est la culture la plus régulière depuis le début de l'expérimentation : il offre un bon compromis sur tous les plans.

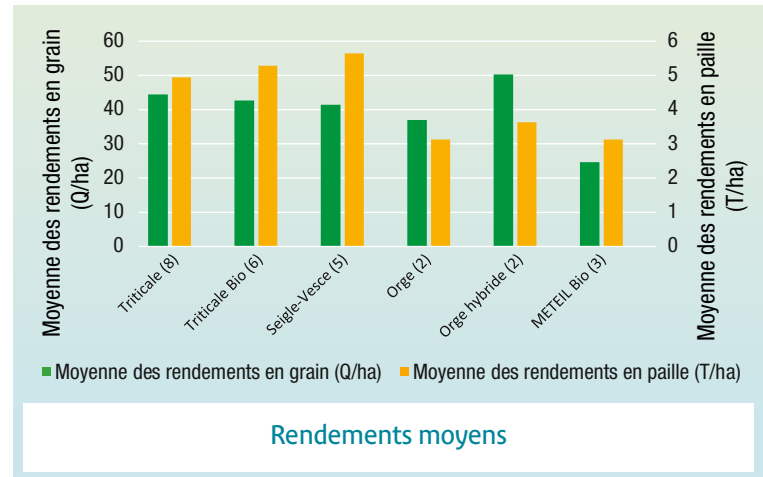
Le semis de nouvelles prairies à flore variée, après 2 ans de céréales, permet de gagner ensuite en qualité et en quantité de fourrage fauché ou pâturé.



▲ Méteil



▲ Triticale

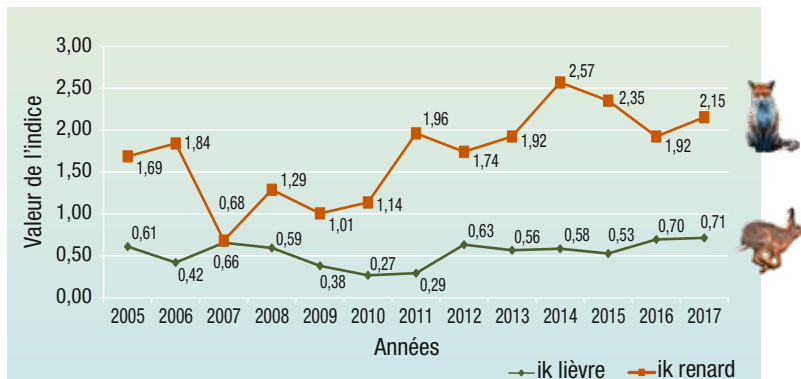


► Rendements moyens pour différentes céréales et mélanges expérimentés sur les parcelles de la CLAC de 2009 à 2017 - Entre parenthèses : nombre d'années testées pour chaque céréales.

Quels bénéfices pour la biodiversité ?

L'implantation de céréales permet d'augmenter la diversité des paysages et ainsi de créer une diversité d'habitats et de ressources alimentaires susceptibles d'accueillir diverses espèces d'oiseaux et de mammifères.

▼ Evolution de l'abondance des renards (*Vulpes vulpes*) et des lièvres (*Lepus europeaus*) selon la méthode IKA sur le site de la CLAC de 2005 à 2017 (l'essai céréales a débuté en 2009).



Evolution de l'abondance des renards et des lièvres

L'indice d'abondance du renard dans le secteur de la CLAC montre une tendance régulière à l'augmentation depuis la mise en place de la lutte raisonnée. La population de lièvre semble être stable.



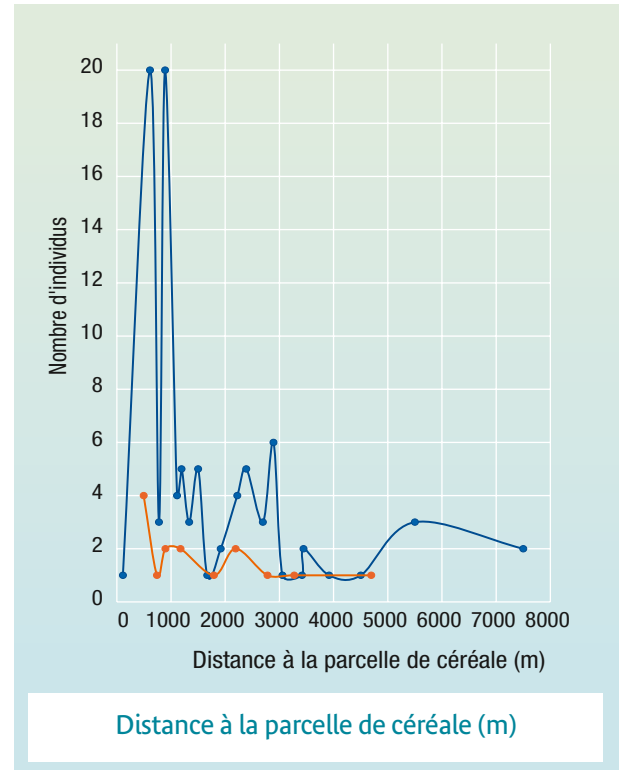
Quels bénéfices pour la biodiversité ? (suite)

Le nombre d'oiseaux détectés est plus grand lorsque l'on se trouve proche d'une parcelle de céréales.

Il semblerait que l'implantation de céréales améliore la capacité d'accueil de la petite faune nicheuse au sol.

Ces résultats méritent d'être confirmés par des suivis plus fin à l'échelle de chaque parcelle.

- Nombre d'oiseaux observés en fonction de la distance à la parcelle de céréales pour le tarier des prés (*Saxicola rubetra*, courbe orange) et l'alouette des champs (*Alauda arvensis*, courbe bleue), pour les années 2010 à 2014.



Quels bénéfices tirer de cette action ?

Coûts

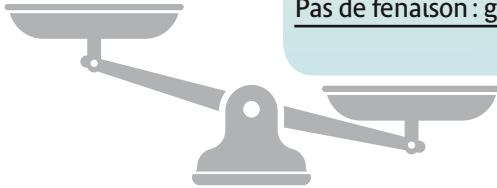
Labour-semis : 310 à 365 €/ha
Semences : 160 €/ha
Battage : 140 €/ha

Total : 610 à 665 €

Produits

Grain : 45Qx160€ = 720 €/ha
Paille : 5T x 90€ = 450 €/ha
Pas de fenaison : gain de 100 €/ha

Total : 1270 €



CULTURE DE CÉRÉALES

En tenant compte des dépenses et des gains, le bilan financier des agriculteurs de la CLAC est positif avec une **rentabilité moyenne de 605 à 660€ / ha de labour**.

Ce bénéfice équivaut à un gain de **5 à 5,5 T** de foin à 120€ la tonne.

On peut ajouter à ce gain financier les bénéfices suivants :

- ▶ l'**augmentation de l'autonomie globale** pour les agriculteurs;
- ▶ l'effet d'**ameublissement du sol** en deux ans;
- ▶ l'effet de **renouvellement des prairies**;
- ▶ l'augmentation de la **diversité dans les cultures et les paysages**.

Bien que les résultats n'aient pas de valeurs statistiques, on peut conclure de manière générale que l'implantation de parcelles de céréales est une bonne méthode de lutte raisonnée, car en plus de réguler les pullulations de campagnols terrestres et d'améliorer l'autonomie fourragère des exploitations, elle permet de créer des îlots de quiétude pour la petite faune des milieux ouverts.

Contacts

LE RÉSEAU AGRIFAUNE



Christian Faivre - cfaivre@agridoubs.com - Tél. 06 69 06 43 80



Régis Renaude - renaude.r@fdc25.com - Tél. 03 81 61 86 59



Délégation Interrégionale ONCFS Bourgogne - Franche-Comté :

delphine.chenousseau@oncfs.gouv.fr - Tél. 03 80 29 42 50

Service départemental du Doubs : sd25@oncfs.gouv.fr - Tél. 03 81 58 39 65



fdsea.doubs@wanadoo.fr - Tél. 03 81 65 52 52

LES PARTENAIRES



Geoffroy Couval - gcouval@fredonfc.com - Tél. 03 81 47 79 20



sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr - Tél. 03 81 47 75 70